

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES
ÉCOLES MATERNELLES
ACADEMIE DE VERSAILLES
SESSION 2021

PAGE DE GARDE
MEMOIRE PROFESSIONNEL

Nom d'usage :	Nom patronymique :
Prénoms :	Date de naissance :
Type de CAFIPEMF présenté : Spécialité :	

À ENVOYER PAR TOUS LES CANDIDATS

Conformément à la circulaire n°2019-106 du 21 juillet 2019 relative à l'organisation du CAFIPEMF,
l'examen d'admission comporte deux épreuves :
- L'épreuve de pratique professionnelle ;
- La rédaction du mémoire professionnel ;
Le mémoire professionnel doit être transmis en version numérique au format PDF non modifiable, en un unique
document, sous peine d'annulation de l'échec et doit être déposé (200ko maximum)
sur <https://siec.ac-versailles.fr/>
Le mémoire doit être rédigé en utilisant le logiciel Acrobat 11 (interligne 1,15 à 1,5 maximum)



INFORMATION ET PREPARATION, REGLEMENTATION

CAFIPEMF VERSAILLES - Page de garde admission - Session 2021

1 DOCUMENT

- Publié le
13 novembre 2020



page_de_garde_Versailles_-_admission_2021.docx.pdf
(PDF, 225Ko)

📄 **TÉLÉCHARGER** ([HTTPS://SIEC.EDUCATION.FR/INDEX.PHP?EID=DUMPFIL&T=F&F...](https://siec.education.fr/index.php?eid=dumpfile&t=f&f...))